

DELAUGERRE J.-B. (2011), « *Je t'aime, moi non plus* » : le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière, in *Questions de communications, série « Actes »*, CREM, pp. 135-148.

« Je t'aime, moi non plus » :
le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière
« I love you, nor do I » : cross-border workers in Geneva

Jean-Baptiste Delaugerre

Résumé

Indispensables à l'économie genevoise, le nombre de frontaliers qui habitent en France et travaillent à Genève a connu une progression spectaculaire en quelques années pour atteindre plus de 65 000 individus en 2009. Les médias et les partis populistes véhiculent des représentations négatives à leur égard qui trouvent un écho parmi une partie de la population. Idéal bouc-émissaire des maux socio-économiques du canton du bout du lac, le frontalier peut-être un atout et une aubaine, ce qui amènera à relativiser le poids de ces représentations. La dynamique transfrontalière montre l'importance de construire l'agglomération franco-valdo-genevoise encore en projet afin d'aménager un espace vécu qui ne s'arrête pas à la frontière.

Mots-clés : Genève, frontalier, frontière, Europe, métropole intermédiaire, agglomération franco-valdo-genevoise

Summary

Essential to Geneva's economy, cross-border workers who are living in France and working in Geneva have considerably increased in a few years to be 65 000 people in 2009. Medias and populist parties convey some negative representations about them which are believed by a part of the population. The cross-border worker who is the ideal scapegoat of all Geneva's socio-economic problems may be an asset and a bargain, so that we'll have to balance such representations. The cross-border dynamic shows how important it is to build the France-Vaud-Geneva city in order to plan what is already a lived space.

Key-words : Geneva, cross-border worker, border, Europe, halfway metropolis, France-Vaud-Geneva city

Depuis trente ans, la mondialisation a accéléré le rapprochement des différentes parties de la planète. Cela crée des synergies, mais stimule également des concurrences. A l'échelle des Etats, les métropoles sont les espaces les plus concernés par ces dynamiques. Les métropoles intermédiaires dans la hiérarchie urbaine mondiale sont plus particulièrement soumises à un impératif de compétitivité afin de garantir leur attractivité et donc leur prospérité. Les spécialités qu'elles développent leur permettent de se singulariser et de rayonner à l'international. Genève a développé cinq spécialités : la finance, le négoce international de matières premières, la diplomatie internationale, les arômes et parfums et l'horlogerie. Ces spécialités requièrent de hautes qualifications ou, en tout cas, un savoir-faire très précis. Cela se traduit sur le marché du travail par l'accueil d'employés expatriés et de frontaliers, qui peuvent également être expatriés, en plus de la main-d'œuvre locale. Pour les autorités suisses, le frontalier désigne « un travailleur étranger qui exerce une activité lucrative en Suisse en vertu d'une autorisation de travail spécifique, tout en conservant son domicile à la périphérie des frontières de la Suisse, quelle que soit sa nationalité ». Il s'agit d'une définition restrictive qui ne prend en compte ni les Suisses, ni les employés des

organisations intergouvernementales qui résident en France. Selon cette acception, n'est donc frontalier que le titulaire d'un permis G. Cette définition ne correspond pas aux représentations qu'ont les Genevois des frontaliers qu'ils tendent à assimiler à des Français. Cela implique d'adopter une définition plus large du frontalier qui est un individu qui réside en France mais employé à Genève et qui franchit donc quotidiennement ou au moins une fois par semaine la frontière pour se rendre à son travail. Ce sont ainsi 80 000 personnes qui sont concernées. Ils représentent presque un quart des 300 000 emplois offerts par Genève, ce qui crispe une partie de la population locale, dans un contexte économique moins favorable marqué par une augmentation du taux de chômage. Dès lors, le phénomène frontalier est-il la rançon du succès de Genève, de sa croissance, ou bien un facteur socio-économique aggravant comme le dénoncent certains ? En effet, le frontalier a toujours été considéré comme le parfait bouc-émissaire des maux genevois, alors qu'il semble plutôt être une aubaine. La distorsion entre les représentations et la réalité montre l'importance de construire une véritable agglomération transfrontalière afin de concrétiser ce qui est déjà pour beaucoup un « espace vécu ».

1. Le frontalier : le parfait bouc-émissaire ?

1.1. D'où viennent les frontaliers ?

En 2010, les frontaliers titulaires d'un permis G à Genève sont 66 195, dont 80% sont actifs, soit 52 733 individus. Un quart des frontaliers travaillant en Suisse (215 000 personnes) exerce leurs emplois à Genève. Les hommes (40 000) sont plus nombreux que les femmes (25 000) et représentent 60% des frontaliers (figure 1).

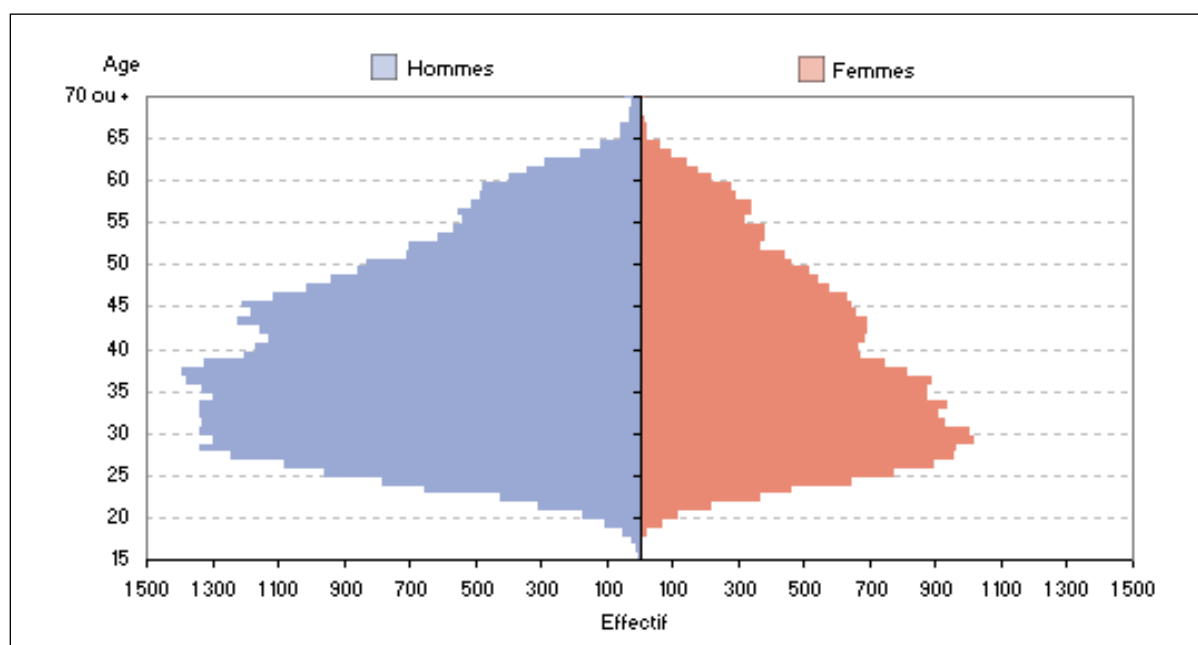


Figure 1 : Les titulaires d'un permis frontaliers dans le canton de Genève, selon l'âge et le sexe, à fin 2009 (source : OCSTAT-GE)

L'Ain et la Haute-Savoie sont les deux principaux départements émetteurs de flux frontaliers, par effet de proximité. La Haute-Savoie accueille le plus grand nombre de

DELAUGERRE J.-B. (2011), « *Je t'aime, moi non plus* » : le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière, in *Questions de communications, série « Actes »*, CREM, pp. 135-148.

frontaliers avec des communes particulièrement concernées comme Annemasse (5 600 frontaliers), Gaillard (2 500), St Julien-en-Genevois (2 500) et Thonon (1 950). L'Ain est le deuxième département concerné avec Ferney-Voltaire (1 500 frontaliers) et Gex (1 500), suivis de St Genis-Pouilly (1 150) et Divonne-les-bains (1 000). La Savoie apparaît secondaire avec Annecy (1 450 frontaliers, plus de 2 500 si l'on ajoute Annecy-le-Vieux et Cran-Gevrier), bien reliée à Genève désormais par l'autoroute Liane mise en service le 22 décembre 2008 (40 minutes de trajet).

1.2. Un profiteur et un envahisseur

Dans les représentations, le frontalier est perçu à Genève comme un profiteur et un envahisseur qui joue sur le différentiel économique entre les deux Etats. C'est un individu qui vient « chercher les hauts salaires genevois », sans subir le coût de la vie de Genève. Ces salaires sont en effet particulièrement attractifs si l'on se place du point de vue français : en 2008, le salaire mensuel brut médian versé par les entreprises privées actives dans le canton de Genève atteint ainsi 6 801 francs (5 230€) pour 40 heures de travail par semaine. Le salaire médian est de 17,5 % plus élevé dans le canton que dans l'ensemble de la Suisse, où il s'établit à 5 777 francs (4 440€ dans le secteur privé). En France, le salaire mensuel net médian s'établit à environ 1 600€. Les frontaliers profitent par ailleurs d'une conjoncture particulièrement favorable avec un taux de change euro/franc qui s'est apprécié de presque 15% en seulement un an en faveur du franc, considéré comme une valeur refuge pour les investisseurs.

Outre l'aspect économique, c'est la forte progression des flux de frontaliers qui renforce ces représentations. En un demi-siècle, les frontaliers sont passés de 806 individus en 1949 à 66 195 en 2009. Désormais, un travailleur sur six à Genève est un frontalier titulaire d'un permis G, un sur quatre si l'on ajoute les frontaliers suisses vivant en France, et même un sur trois avec les pendulaires vaudois travaillant à Genève ! Des inquiétudes se sont également renforcées suite à l'entrée en vigueur des accords bilatéraux instituant la libre circulation des personnes en juin 2002. Cela signifie que la priorité du travailleur local et les contrôles des conditions de salaire et de travail sont supprimés. Sur présentation d'un contrat de travail, les frontaliers obtiennent donc automatiquement une autorisation de travail en Suisse. Cela a suscité une peur de dumping salarial et renforcé les craintes de chômage. Dès lors, au lieu de voir dans la progression du nombre de frontaliers la conséquence du dynamisme économique de Genève, certains les considèrent comme des concurrents sur le marché du travail, des individus qui prendraient le travail des Genevois.

Mais il faut nuancer le poids de ces représentations : dans une enquête menée en juillet 2007 sur les pratiques et les représentations de l'espace régional (Debarbieux, 2007), une majorité de personnes estiment ainsi que travailler de l'autre côté de la frontière, « c'est un droit, et c'est normal », tandis que seule une minorité considère que « c'est le prendre le travail de quelqu'un de l'autre côté » (figure 2).

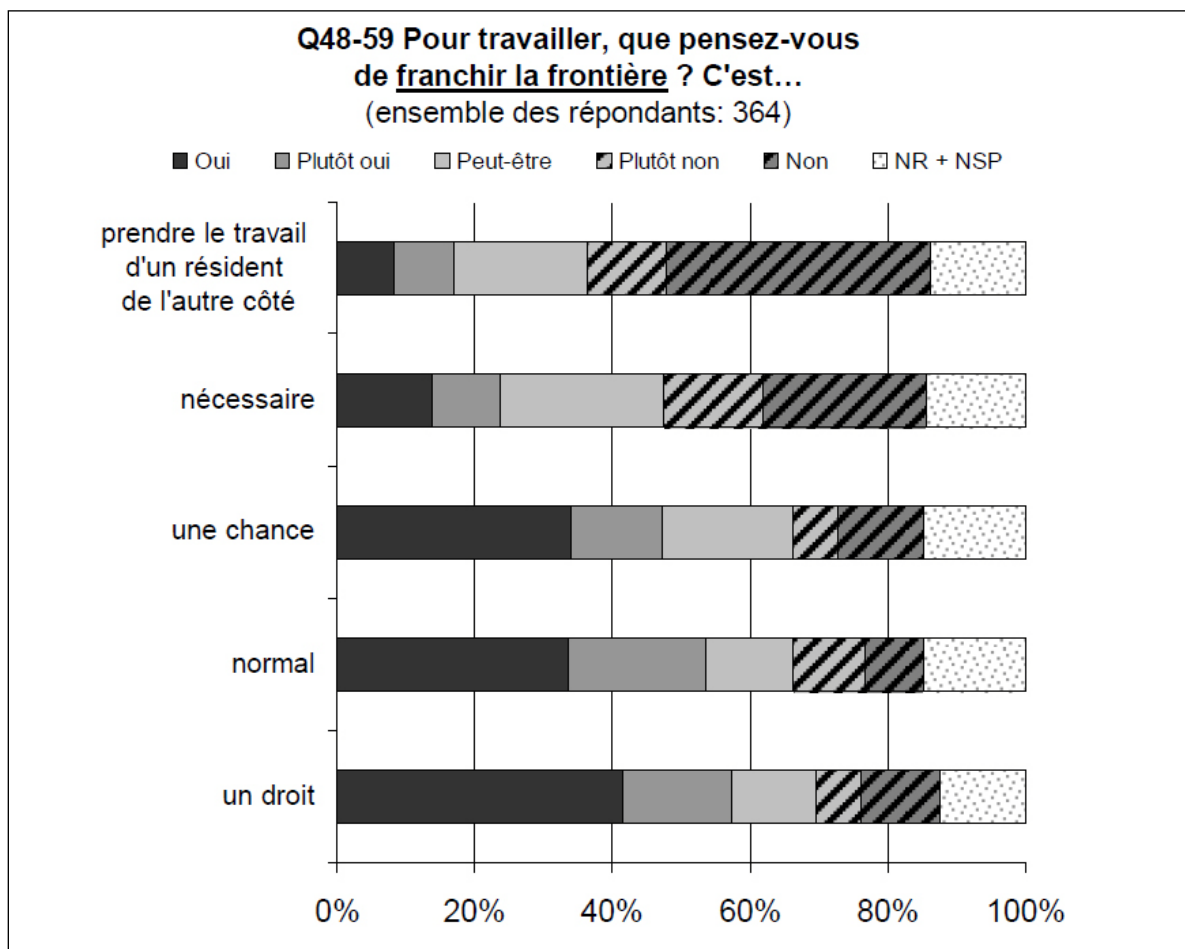


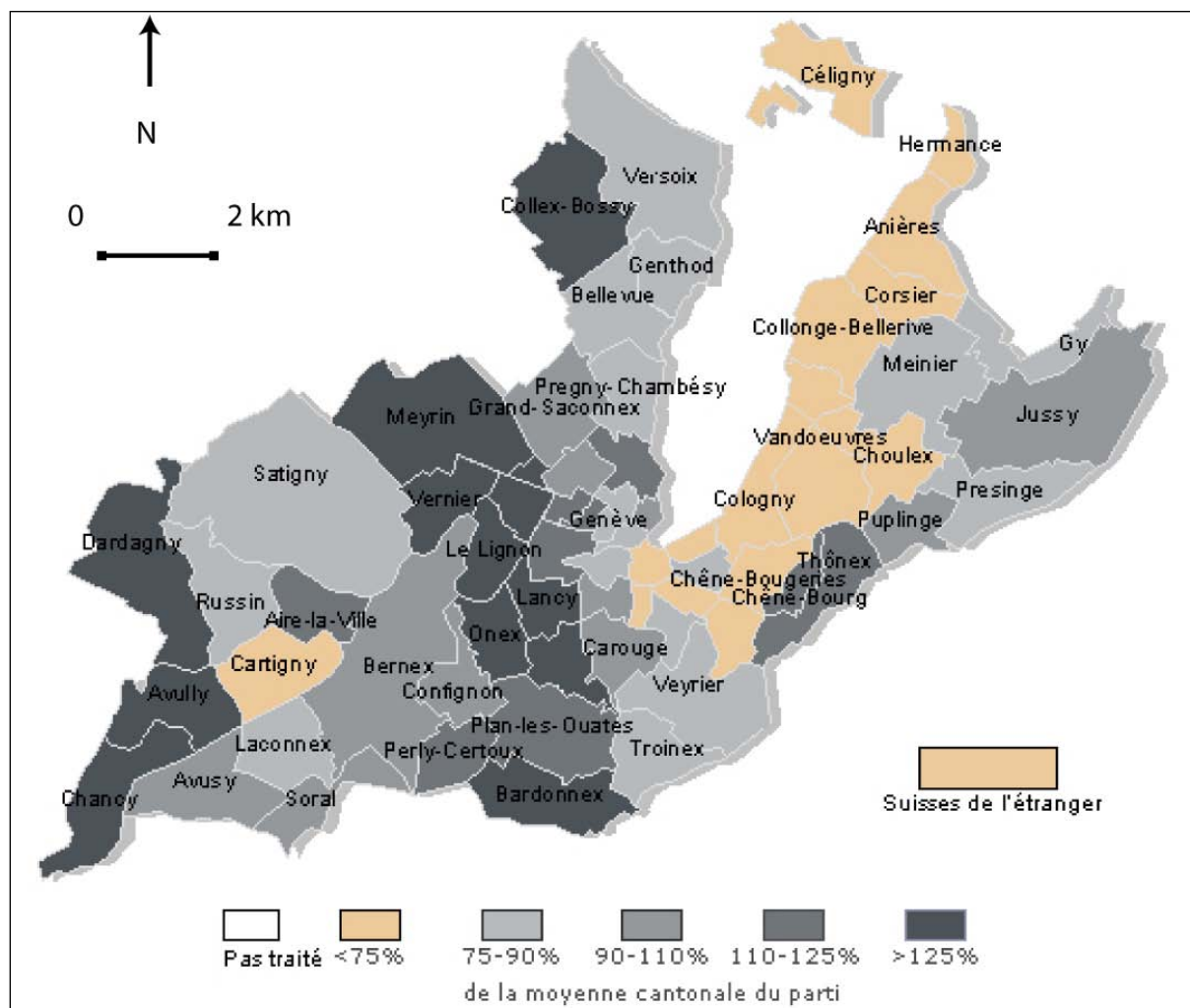
Figure 2 : « Pour travailler, que pensez-vous de franchir la frontière ? » (Source : Enquête exploratoire sur les pratiques et les représentations de l'espace régional, Département de Géographie de l'Université de Genève, coordonnée par Bernard Debarbieux, Hélène Velasco-Graciet, Carole Chichignoud et Irène Hirt, Juillet 2007)

1.3. Une figure instrumentalisée par l'extrême-droite

a/ Le vote MCG

Le frontalier, parce qu'il est associé à des représentations négatives, est porteur de succès électoraux lorsque ces représentations sont exploitées par des leaders populistes. C'est ce qu'a montré le vote en faveur du Mouvement des Citoyens Genevois (MCG) qui a fait campagne avec succès sur le thème « Frontaliers, assez ! ». Aux élections du Grand Conseil, le Parlement genevois, le 11 octobre 2009, le MCG a ainsi obtenu 17 sièges, à égalité avec les Verts, juste derrière les libéraux (20 sièges) ! On observe un vote fort dans les communes populaires du canton (Vernier, Meyrin), socialement plus inquiètes en période de difficultés économiques, et dans certaines communes frontalières directement concernées par les mouvements pendulaires (Bardonnex, par exemple). Collex-Bossy, au nord-ouest du canton craint pour sa part un report de trafic frontalier sur son territoire en cas d'ouverture d'un échangeur de l'A1 à proximité. C'est également un vote protestataire du village qui voit déjà se reporter une partie du trafic frontalier de la douane de Ferney sur la route de Collex (figure 3).

DELAUGERRE J.-B. (2011), « Je t'aime, moi non plus » : le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière, in *Questions de communications, série « Actes »*, CREM, pp. 135-148.



b/ L'information et la défense du frontalier : le rôle du groupement transfrontalier européen

Depuis 1963, le groupement transfrontalier européen (GTE) cherche à améliorer la protection et les droits des frontaliers. Il apporte un soutien juridique, social à ses 31 000 membres travaillant en Suisse romande, et mène des actions de lobbying auprès des élus. L'objectif est de renforcer le statut du frontalier afin qu'il ne soit pas pénalisé par rapport aux autres travailleurs à Genève. La question de la couverture maladie du frontalier a ainsi été à l'origine de l'association. Le GTE assure une mission d'information de ceux qui veulent travailler en Suisse et des frontaliers (droit aux prestations sociales, questions sur la retraite, la fiscalité), et une mission de défense : collective à travers la rencontre des élus, et individuelle (assistance juridique, sociale).

2. Le frontalier : une aubaine et un atout pour Genève ?

2.1. Des travailleurs qui profitent à Genève

a/ Où travaillent les frontaliers ?

Les frontaliers travaillent dans les secteurs-clés de Genève comme le commerce ou les banques qui représentent plus de la moitié des emplois frontaliers, mais dans des positions subalternes :

- chez les hommes, presque 60% étaient des ouvriers qualifiés, 34% employés subalternes en 2007 ;
- chez les femmes, la proportion est exactement inverse.

En 10 ans, ces proportions sont restées inchangées chez les hommes, tandis que les femmes qui étaient aux $\frac{3}{4}$ employées subalternes, ont vu le nombre d'ouvrières qualifiées progresser.

Les frontaliers occupent donc majoritairement des emplois sans responsabilité, des emplois non pourvus par la main-d'œuvre locale, par pénurie (cas des infirmières françaises aux HUG) ou par désintérêt (métiers du bâtiment) face à la pénibilité du travail.

b/ Une main-d'œuvre qui est aussi une manne financière

Les frontaliers résidant en France sont d'abord une manne fiscale dans la mesure où ils sont imposés à Genève : en 2009, l'impôt à la source ainsi prélevé a rapporté 600 millions de francs au canton qui n'assume pas la scolarité des enfants des frontaliers, ni les dépenses d'infrastructures liées à leurs logements. 3,5% de la masse salariale des frontaliers est en outre reversée aux départements français (fonds de rétrocession) qui répartissent la somme entre les communes au prorata du nombre de frontaliers qu'elles accueillent afin qu'elles puissent financer des infrastructures, des équipements pour leur population. Les frontaliers vaudois sont pour leur part imposés à Vaud conformément à la législation de la confédération, ce qui représente une perte fiscale sèche pour Genève. Enfin, les chômeurs frontaliers sont pris en charge par Pôle emploi en France qui ne reçoit pas les cotisations versées en Suisse, suite aux accords bilatéraux. En d'autres termes, Genève perçoit des cotisations chômage qu'elle n'aura jamais à distribuer aux individus les ayant payées...

2.2. Dès lors, pourquoi de telles représentations ?

a/ Le poids de l'histoire

Genève et la France ont une longue histoire commune, placée sous le signe de l'influence ou de l'indépendance. Genève s'est notamment peuplée suite aux deux « refuges » de protestants français aux XVIème et XVIIème siècles : ainsi, la population genevoise double entre 1550 et 1560 pour dépasser les 20 000 habitants. Au XVIIIème siècle, la ville reste sous influence française avec l'installation du résident de France qui représente le roi, de 1679 à 1798. Enfin, Genève est française de 1798 à 1813 suite à l'Annexion française.

Mais ce qui marque encore aujourd'hui Genève, c'est sa tentative d'annexion par le duc de Savoie lors de l'attaque surprise de l'Escalade la nuit du 11 au 12 décembre 1602. La victoire genevoise sur les troupes de Charles-Emmanuel continue d'être fêtée en grande pompe chaque année et marque donc l'identité de la ville qui résiste à la pression expansionniste du voisin. Le Congrès de Vienne de 1815 marque le ralliement de Genève à la Confédération

DELAUGERRE J.-B. (2011), « *Je t'aime, moi non plus* » : le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière, in *Questions de communications, série « Actes »*, CREM, pp. 135-148.

helvétique ; désormais le destin de Genève, en dépit de sa situation d'enclave en territoire français, est profondément lié à la Suisse (Dufour, 2001). Les représentations sont donc aussi l'expression d'une forme de patriotisme, sans doute renforcé par la faible superficie du territoire et sa situation. Mais cela peut aussi muer en un sentiment nationaliste comme le montrent les partis populistes qui jouent sur cette peur de l'ennemi de l'extérieur.

b/ Le silence des élus et le sensationnel médiatique

Les discours politiques genevois sont encore trop centrés sur Genève : les élus parlent du canton mais peu de « l'agglomération ». Les « frontaliers », sujet sensible, sont largement absents des discours officiels. Le manque de clarté, d'explications des élus sur le sujet a sans doute permis aux représentations anti-frontalières de se développer, ce dont a bien su profiter le MCG. En outre, cette thématique est largement exagérée dans la presse qui la traite comme un sujet à sensation, à polémiques avec des titres hyperboliques (« Pourquoi la haine des frontaliers ? », *Le Matin*, 7 octobre 2009).

c/ Le choc des faits-divers

On observe une certaine confusion entre les frontaliers et la délinquance commise en Suisse par des individus vivant en France (braquages, vols de voitures de luxe) dans la région ou en provenance de certaines banlieues de villes de Rhône-Alpes. Cela se double d'une crainte liée à l'ouverture relative des frontières suite à l'intégration de la Suisse à l'espace Schengen le 12 décembre 2008 mettant fin au contrôle systématique des personnes aux frontières. Le manque d'informations sur les nouvelles mesures en matière douanière a suscité une peur de voir déferler la délinquance en provenance de France, peur qui a été exploitée par l'UDC à l'occasion de la votation sur le CEVA à travers son message largement médiatisé sur la « racaille d'Annemasse » (annonce publiée le 5 octobre 2009 dans la *Tribune de Genève*).

Or, comme le rappelle le Département Fédéral des Finances, dans le cadre du contrôle douanier (effectué par exemple dans le but de déterminer l'origine et la destination de marchandises), des personnes peuvent être soumises à un contrôle pour des raisons de sécurité ou s'il y a un soupçon policier. A un degré moindre, les frontaliers sont jugés comme des conducteurs dangereux et inciviques : en 2009, sur dix contraventions dressées à l'égard de conducteurs venant de l'Ain ou de Haute-Savoie, 7 sont restées impayées... Une situation qui a changé depuis janvier 2010 suite à un accord passé entre la Suisse et la France. Un système, Eucaris (European Car and Driving Licence Information System), permet désormais d'échanger les identités des conducteurs étrangers amendés dans les deux pays.

d/ La conjoncture

Les critiques formulées envers les frontaliers perçus comme des profiteurs partent du postulat que les frontaliers prennent le travail des Genevois et expliquent donc le chômage. Cette relation frontaliers/chômage est d'autant plus jugée pertinente qu'en 2009, Genève enregistre le plus fort taux de chômage de Suisse (6,8%, soit trois points supérieur à la moyenne suisse !). En un an, le chômage a augmenté d'un point alors qu'il était en diminution depuis 2005, ce qui est évidemment facteur d'inquiétudes. C'est dans un contexte économique difficile que se cristallisent les critiques envers les frontaliers. Pourtant, la relation décrite plus haut ne tient pas : entre 1997 et 2001, par exemple, alors que l'embauche des frontaliers progresse, le taux de chômage chute de manière spectaculaire pour passer de presque 8 à 4% !

(figures 4 et 5). De plus, cette relation part du principe qu'un chômeur peut occuper n'importe quel poste, et occulte complètement la qualification nécessaire du travailleur, surtout si l'on considère les spécialités de Genève ! Par conséquent, le taux de chômage résulte d'une inadéquation entre les postes créés et la qualification des chômeurs pour postuler à ces emplois et non de la présence des frontaliers.

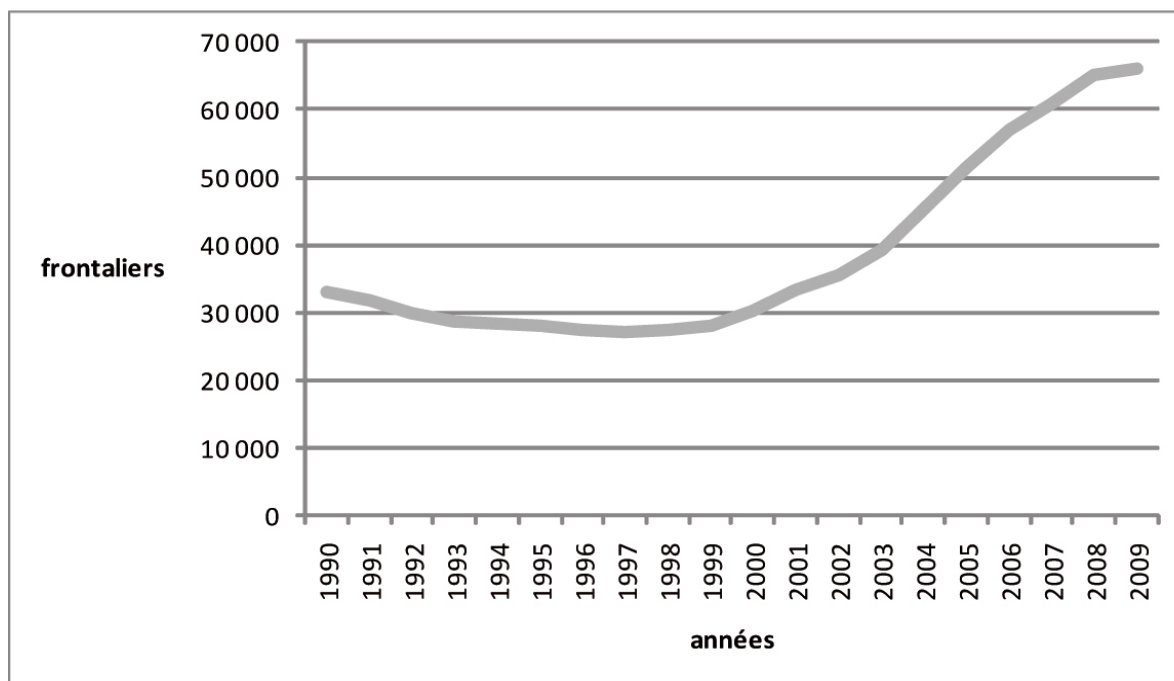
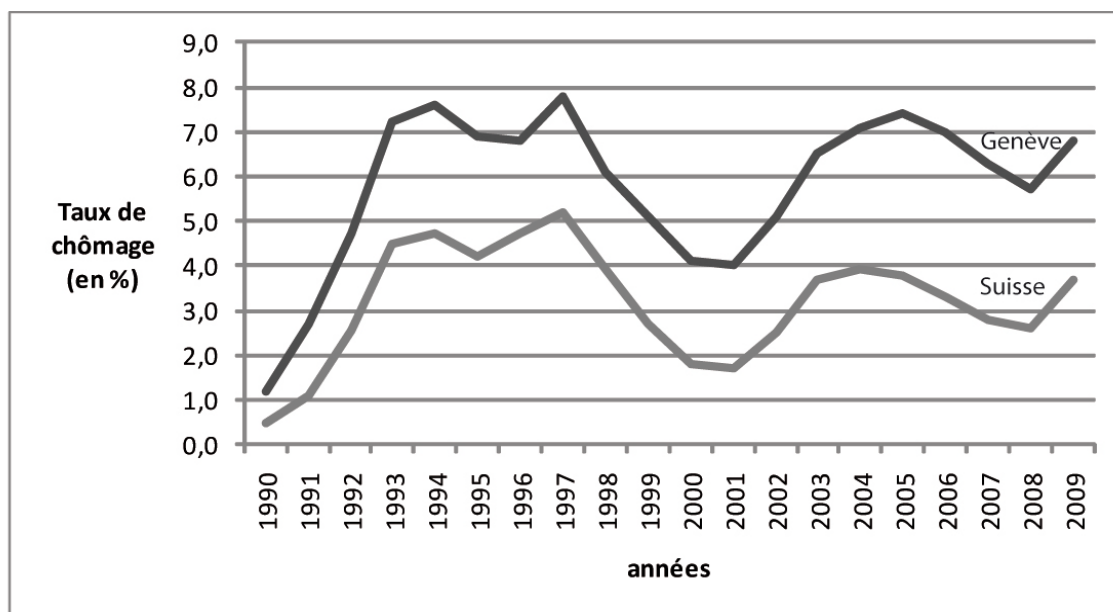


Figure 4 (en haut) : Le taux de chômage à Genève et en Suisse de 1990 à 2009 (réalisation: J.-B. Delaugerre, d'après les données de l'OCSTAT-GE)

Figure 5 (en bas) : Les frontaliers dans le canton de Genève de 1990 à 2009 (réalisation: J.-B. Delaugerre, d'après les données de l'OCSTAT-GE)

2.3. Genève, un canton anti-français ?

« Frouze », « Gaulois », autant de termes péjoratifs utilisés par certains à Genève pour désigner les Français qui pourraient faire croire que le canton est « anti-Français ». Cette position est très minoritaire et parfois adoptée de manière humoristique. Elle est en outre grossie par les médias à la recherche de sensationnel comme l'a montrée l'affaire de l'UDC : si l'annonce publiée dans la *Tribune de Genève* était grave par son caractère insultant, les Genevois n'y ont pas souscrit : le CEVA a été approuvé par 61,2% des votants. Mais les médias français ont caricaturé le canton en l'assimilant quasiment à la position d'un parti qui compte seulement 9 sièges sur 100 au Grand Conseil.

En outre, Genève concentre une importante communauté française : les Français sont la deuxième communauté étrangère du canton (24 000 personnes en 2009), derrière les Portugais, et les binationaux s'élèvent à au moins 20 000 individus.

3. Construire l'agglomération : rendre concret l'espace transfrontalier et changer les représentations

3.1. Des externalités négatives se développent

D'ici 2030, l'agglomération accueillera 200 000 habitants supplémentaires. Cela constitue un véritable défi pour un territoire qu'il convient d'aménager afin de garantir sa compétitivité. Si les flux frontaliers cristallisent les critiques, c'est aussi parce qu'ils renforcent la congestion d'un territoire qui s'est développé selon un modèle centre-périphérie. Au niveau du canton, la ville de Genève qui regroupe 42% de la population concentre ainsi 54% des emplois. Les mouvements pendulaires – venant de France ou du canton de Vaud – résultent aussi de la crise du logement qui touche Genève depuis plus de 10 ans : le taux de vacance s'établit à 0,23% alors qu'il devrait être de 2% pour assurer la fluidité du marché (figure 6). Le phénomène frontalier donne à lire le paradoxe du développement du canton avec d'un côté une croissance des emplois et de l'autre une pénurie de logements.

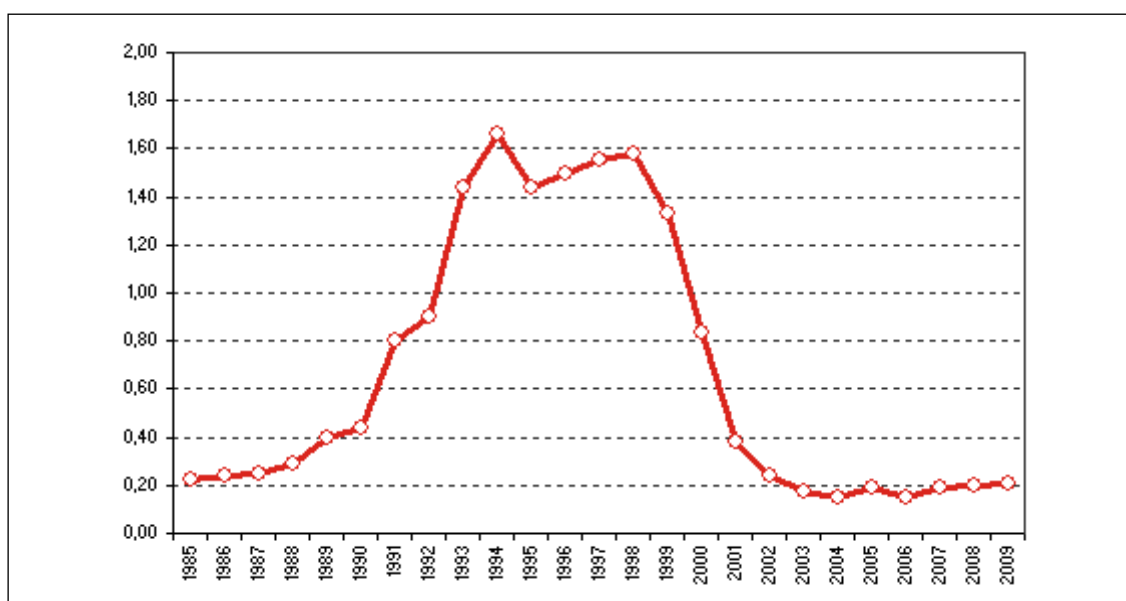


Figure 6 : Taux de vacance des logements dans le canton de Genève depuis 1985 (en %), (source : OCSTAT-GE)

DELAUGERRE J.-B. (2011), « *Je t'aime, moi non plus* » : le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière, in *Questions de communications, série « Actes »*, CREM, pp. 135-148.

Crise du logement et congestion automobile sont deux externalités négatives qui progressent, menaçant l'attractivité et donc la prospérité de Genève (Bassand, 2004). Conscient de ces dangers, la Confédération a poussé le canton à lancer un projet d'agglomération transfrontalière en promettant de participer au financement des infrastructures.

3.2. Construire l'agglomération pour rester compétitive

Si plusieurs thèmes d'action sont envisagés, la mobilité, le logement et l'emploi sont les axes prioritaires du développement équilibré de l'agglomération. La mobilité doit être améliorée par en engageant des infrastructures transfrontalières : le CEVA, un RER reliant la gare d'Annemasse – la plus grande commune française frontalière – à la gare Cornavin de Genève, a été accepté par votation le 29 novembre 2009. Mais c'est aussi un axe majeur pour les déplacements des Genevois dans la mesure où il dessert 7 quartiers du canton. Le tramway TCMC (Cornavin – Meyrin – CERN) permettra pour sa part de relier St Genis-Pouilly, en France, à Genève. Accompagnés de P+R, ces nouvelles lignes, plus cadencées et à plus grande capacité que les bus actuels, offriront une alternative à l'automobile pour les frontaliers.

Au niveau du logement et de l'emploi, le projet insiste sur le caractère multipolaire de l'agglomération, qui doit « rééquilibrer la répartition de l'habitat et des emplois et en valorisant les atouts spécifiques des sites locaux » (CRFG, 2007). Il est ainsi prévu d'accueillir 50% des 200 000 habitants supplémentaires à horizon 2030 dans le canton de Genève. Ces objectifs se heurtent à plusieurs obstacles : aujourd'hui, plus de 90% des nouveaux logements de l'agglomération sont construits en France... Inverser radicalement la situation paraît compliqué dans le contexte genevois qui se caractérise par une forte proportion de villas (40% des bâtiments d'habitations), des recours face aux constructions, et un réflexe NIMBY (« not in my backyard », littéralement « pas dans mon jardin ») extrêmement fort (Davis, 2000). Au niveau des emplois, la partie française de l'agglomération se heurte surtout à l'avantage comparatif fiscal de Genève, et aux externalités positives qui font son attractivité (densité de services aux entreprises, en particulier bancaires).

3.3. Un « espace vécu » : tous transfrontaliers ?

Quelle relation au territoire franco-valdo-genevois, quelle territorialité ont les habitants de l'espace qu'ils occupent ? Est-ce une territorialité nationale, et à plus grande échelle, cantonale ou départementale, ou est-ce une territorialité transfrontalière ? D'après l'*Enquête exploratoire sur les pratiques et les représentations de l'espace régional* susmentionnée, cette territorialité dépend des individus, de leur lieu de résidence et du lieu de leur emploi. Leur mobilité influe également sur leur identité territoriale. Ainsi, ceux qui franchissent la frontière tous les jours se sentent davantage transfrontaliers que ceux qui ne la franchissent qu'occasionnellement. La fréquence du passage de la frontière détermine l'élargissement de la territorialité dans la mesure où cela amène à connaître d'autres espaces. Si la majorité des individus interrogés trouve normal de franchir la frontière pour se loger ou pour travailler, la frontière demeure importante comme garante de la souveraineté de leur pays d'origine, ce qui exclut d'institutionnaliser l'agglomération en participant à des votations ou des élections communes. L'agglomération doit fonctionner par coopération, mais pas par fusion des trois territoires. Enfin, 20 000 frontaliers suisses résident en France avec leurs

DELAUGERRE J.-B. (2011), « *Je t'aime, moi non plus* » : le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière, in *Questions de communications, série « Actes »*, CREM, pp. 135-148.

familles : ce phénomène est également porteur de changements des mentalités à Genève dans la mesure où c'est l'évolution des pratiques socio-spatiales qui influent sur les représentations.

Longtemps, Genève a tourné le dos à la frontière, considérant que son développement et donc sa prospérité ne pouvaient venir que de l'international. Conjugaison de la croissance économique et de la crise du logement sévissant dans le canton, la dynamique des travailleurs frontaliers a connu une progression continue et spectaculaire. Leur nombre nourrit des représentations négatives à leur égard liées à l'envahissement, au profit qu'ils réalisent sans que le canton ne bénéficie de leur consommation. Ces représentations sont instrumentalisées par les partis populistes qui n'hésitent pas à les accuser de tous les maux socio-économiques de Genève, agitant notamment le spectre du chômage pour la population locale. Si ces représentations ont alors un fort retentissement médiatique, il faut cependant les relativiser. Tous les autres partis ont conscience de l'importance des frontaliers pour l'activité économique du canton, une importance même déterminante dans le secteur de la santé où la main-d'œuvre locale est très insuffisante pour répondre aux besoins de la population. Il n'y a en outre aucun phénomène de rejet du frontalier. Mais la question du frontalier pose plus largement la question du développement de Genève, met en lumière ses faiblesses structurelles. La crise du logement est ainsi à l'origine de plusieurs déséquilibres : l'éloignement domicile-travail favorise la congestion du système viaire par les locaux et les frontaliers ; elle menace l'attractivité de Genève ; elle va enfin à l'encontre de « l'Esprit de Genève », un esprit d'ouverture, d'accueil, en contrôlant sa croissance démographique. Dans ces conditions, la concrétisation du projet d'agglomération sonne comme un véritable défi...

Jean-Baptiste Delaugerre, jean-baptiste.delaugerre@unige.ch

Laboratoire BioGéophile, UMR 5600, Université de Lyon
Département de Géographie, Université de Genève

Références

- Debarbieux B., 2007, *Identités et territorialités dans l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise : une enquête exploratoire*, Unige, Département de Géographie, 110 p.
- CRFG, 2007, *Charte du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise : stratégies et priorités 2030*, 97 p.
- Dufour A., 2001, *Histoire de Genève*, PUF, Paris, 127 p.
- Bassand M., 2004, *La métropolisation de la Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 147 p.
- Davis M., 2000, *City of quartz : Los Angeles capitale du futur*, La découverte, Paris, 391 p.